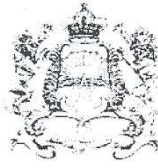


Embajada del Reino de Marruecos
Santiago - Chile



سجارة المملكة المغربية
سنتياغو - الشيلي

SMES/N° 225/2014

Santiago, le 27 août 2014.

A

**Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
(Rabat)**

Destin.Principal : (DG7/6).

Pour Information : (CAB/1)-(CAB/2)-(SG/4)

Objet : Crise politique entre le Chili et le Pérou / Grande Marche Patriotique.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que des groupes nationalistes péruviens organisent, ce jour 27 février courant, « une grande marche patriotique » en direction du territoire désertique de 37.610 m² séparant le Chili et le Pérou, connu officieusement comme « Triangle terrestre ».

Dans des déclarations à la presse locale, le Coordinateur Général de cette "marche patriotique" le péruvien M. Ciro Silva a souligné le caractère pacifique de cette manifestation organisée par la société civile, ajoutant que "*...ce n'est pas une provocation, mais les forces armées doivent prendre la souveraineté sur notre territoire, à savoir le triangle terrestre ; qui est péruvien...*", a-t-il précisé.

En effet, la décision de faire cette « grande marche patriotique » a été prise, après la présentation unilatérale du Président péruvien M. Ollanta Humala d'une nouvelle carte géographique dont les frontières terrestres s'étendent jusqu'à « Punto Concordia », ignorant, ainsi, l'accord de 1930 fixant les frontières terrestres entre les deux pays.

Pour la partie chilienne, il s'agit d'un acte inamical de son voisin du nord, surtout qu'après la dernière décision de la Cour de La Haye, les deux parties au litige étaient optimistes quant à l'avènement d'une nouvelle ère de relations bilatérales sans aucune discorde.

Les responsables chiliens que ce soit du côté du gouvernement que de l'opposition s'accordent à affirmer que l'attitude péruvienne constitue une simple provocation, qualifiée par certains de chauvinisme.

Le Chef de la diplomatie chilienne M. Heraldo Muñoz, a signalé, à ce propos, que « *personne ne peut entrer sur le territoire chilien sans autorisation, par conséquent toute personne qui tente de le faire doit en assumer les conséquences* », soulignant que la position du Chili est clair et qu'il est nécessaire de prendre des précautions afin de ne pas avoir rien à lamenter par la suite.

De l'avis de plusieurs observateurs et analystes politiques chiliens, il semblerait que l'action « provocatrice » du Président Humala, ait opéré une vitesse "en marche arrière" en défaveur des relations d'amitié et de voisinage entre les deux pays, qui commencent à peine à se normaliser suite au dernier jugement de la CIJ, qui devrait, en principe, enterrer tout différend frontalier entre Lima et Santiago.

Haute Considération.



L'Ambassadeur

Abdelkader Chaui-Ludie